

## MESURE LOGEMENT RESERVATAIRE

### Néo-titulaire ou stagiaire, nouvellement nommé, je recherche un logement. Comment faire une demande de logement ?

#### 1<sup>ère</sup> étape :

Je formule ma demande sur le site internet [www.demande-logement-social.gouv.fr](http://www.demande-logement-social.gouv.fr) en y joignant ma pièce d'identité. Si toutefois je ne peux pas joindre ma pièce d'identité, alors je peux me rendre au guichet enregistreur pour la présenter et faire valider ma demande. Pour tout savoir sur les guichets enregistreurs il me suffit de cliquer sur [www.demande-logement-social.gouv.fr](http://www.demande-logement-social.gouv.fr)

Un annuaire complet des guichets partout en France est disponible.

Le formulaire de demande de logement est téléchargeable sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

**Attention :** en aucun cas l'enregistrement de la demande ne vaut à l'attribution d'un logement social.

#### 2<sup>ème</sup> Étape :

Je reçois par mail l'attestation de l'enregistrement de la demande de logement qui comporte le numéro unique d'enregistrement ainsi que la date de ma demande. Il est important de conserver ce mail qui est l'accusé réception de la prise en compte de ma demande. Je suis désormais inscrit(e) sur le Système National d'Enregistrement (SNE) de demande de logement social.

#### 3<sup>ème</sup> ÉTAPE :

Par mail, j'envoie le formulaire de demande de logement réservataire 2022-2023 en indiquant le numéro unique d'enregistrement, la typologie et le secteur géographique souhaité (**mettre sur le lien du site internet**). Ce formulaire est accessible sur <https://www.ac-lille.fr>

Si je souhaite des informations complémentaires je peux contacter :

- Mme Duthoit Chris, gestionnaire de la mesure logement pour le rectorat de Lille par téléphone au 03/20/15/60/48 ou par mail [chris.duthoit@ac-lille.fr](mailto:chris.duthoit@ac-lille.fr)
- Au bureau de l'action sociale de la DSDEN du Nord au 03/20/62/32/58 ou par mail [mesure.logement@ac-lille.fr](mailto:mesure.logement@ac-lille.fr)
- Au bureau de l'action sociale de la DSDEN du Pas de Calais au 03/21/23/82/80 ou par mail [mesure.logement@ac-lille.fr](mailto:mesure.logement@ac-lille.fr)

Les candidatures recevables seront transmises aux bailleurs en fonction de leur implantation dans le secteur géographique souhaité et en fonction de la typologie du logement demandé.

#### 4<sup>ème</sup> ÉTAPE :

Le bailleur sélectionné par les services rectoraux enregistre ma demande. Il prendra contact avec moi et me demandera des pièces complémentaires.

#### 5<sup>ème</sup> ÉTAPE :

Ma demande de logement est proposée en CAL (Commission d'Attribution Logement) par le bailleur.

#### 6<sup>ème</sup> ÉTAPE :

- Si ma candidature est retenue par la CAL, alors je serai contacté(e) par le bailleur pour visiter le logement qui m'a été attribué.
- Si ma candidature n'a pas été retenue par la CAL, j'en serai informé(e). Toutefois mon dossier peut être de nouveau proposé lors du prochaine CAL.
- Si je refuse 2 logements qui m'ont été attribués, je sors du dispositif de la mesure logement réservataire de l'académie de Lille (je ne peux plus prétendre à une nouvelle demande).

#### 7<sup>ème</sup> ÉTAPE :

- J'accepte le logement proposé
- Je signe le bail de location
- J'effectue l'état des lieux et la remise des clés

#### Quel est la durée de validité de ma demande ?

Une demande de logement social auprès du SNE a une durée de validité d'un an à compter de l'attribution initiale du numéro d'enregistrement. Chaque année à la date anniversaire de ma 1<sup>ère</sup> demande, je reçois un mail un mois avant la date d'expiration qui me rappelle que je dois renouveler mon numéro d'enregistrement (cf 1<sup>ère</sup> étape). Dès lors, si je suis la démarche de renouvellement dans les délais je conserve le même numéro unique attribué initialement. Dans le cas contraire, je dois effectuer les démarches pour obtenir un nouveau numéro et en informer le Rectorat. Dans le cadre de la mesure de logement réservataire du Rectorat ma demande est valable deux ans à compter de la date de dépôt, sous réserve de la validité de mon numéro d'enregistrement.